

## Survol

Le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale est un secteur complexe qui regroupe des sociétés de services ainsi que des transporteurs aériens, des affréteurs, des exploitants privés, des avionneurs, des sociétés de crédit-bail et d'autres institutions financières, des autorités aéroportuaires et des organismes gouvernementaux. Si vous œuvrez dans ce secteur, vous avez besoin d'avocats spécialisés en aviation qui sont présents sur votre marché, ainsi que d'une équipe multinationale expérimentée.

Nos avocats connaissent le secteur de l'aviation. Nous allions notre dimension mondiale à notre connaissance de la réalité locale dans bon nombre de domaines, y compris les suivants :

- Financement garanti par l'actif
- Coentreprises et fusions et acquisitions
- Fabrication, vente, achat et crédit-bail d'aéronefs et de matériel
- Cadres réglementaires et traités locaux et internationaux
- Questions relatives à la navigation
- Assurance et gestion du risque
- Litiges et règlement des différends
- Contrats commerciaux et gouvernementaux
- Propriété intellectuelle
- Plans de mesure d'urgence en cas de catastrophe (gestion de crises)

Nos avocats mettent à votre service l'expérience qu'ils ont acquise auprès de grandes sociétés, d'institutions financières, d'assureurs et d'organismes de réglementation. Quel que soit votre rôle dans le secteur de l'aviation, Dentons peut vous aider.

## Vos contacts clés

### Personnes-ressources mondiales



**Nick Chandler**

Associé, Londres

D+44 20 7246 7059

M+44 7899 064019

[nick.chandler@dentons.com](mailto:nick.chandler@dentons.com)